

Article 43 du Règlement

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

L'AGRICULTURE**LE RENVOI DU FINANCEMENT AGRICOLE AU COMITÉ PERMANENT—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT**

M. Bud Bradley (Haldimand-Norfolk): Madame le Président, hier, le député d'Elgin (M. Wise) a demandé au ministre comment il viendrait en aide aux agriculteurs maintenant que la Société du crédit agricole de même que les obligations pour l'expansion de la petite entreprise ont failli à la tâche. La caisse de la Société du crédit agricole est, en effet, tarie et les banques hésitent à consentir les obligations. Le ministre nous a répété les mêmes rengaines que d'habitude. Il est bien évident que l'agriculture n'intéresse pas le gouvernement. Les agriculteurs font faillite à un rythme affolant mais pour le ministre de l'Agriculture, la situation n'est pas pire que dans d'autres secteurs de l'activité économique. Je rappelle au ministre, madame le Président, que c'est du secteur agricole qu'il est chargé.

Une voix: Bravo!

M. Bradley: Faudra-t-il en venir au rationnement alimentaire pour que ce gouvernement se préoccupe de l'agriculture? C'est dès maintenant qu'il faut régler la question. Je propose donc, appuyé par le député de Simcoe-Nord (M. Lewis):

Que le dossier du financement agricole soit renvoyé immédiatement dans sa totalité au comité permanent de l'agriculture, lequel est en mesure de s'en occuper.

Mme le Président: Cette motion recueille-t-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

L'ÉNERGIE**LA REMISE EN QUESTION DE LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT**

M. David Kilgour (Edmonton-Strathcona): Madame le Président, certains éléments du Programme énergétique national sont plus destructifs que ce qu'a jamais imposé un gouvernement démocratique à une société libre. Par exemple, jusqu'à ce jour, des fonds publics de l'ordre de 17 milliards, ce qui

représente 20 p. 100 de notre dette nationale, ont servi à subventionner les importations de pétrole.

Une voix: C'est de la folie.

M. Kilgour: Ce programme de subventions favorise le pétrole importé au détriment du pétrole de l'ouest du Canada. En avril seulement, on prévoyait que notre production quotidienne serait inférieure de 300,000 barils à la capacité de production, ce qui représente des importations inutiles de l'ordre de 12 millions de dollars par jour. Je propose donc, appuyé par le député d'Assiniboia (M. Gustafson):

Que le gouvernement remette en question les éléments les plus nocifs de sa politique énergétique.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES**ON DEMANDE D'APPUYER LE PEUPLE POLONAIS ET D'EN CÉLÉBRER LA FÊTE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT**

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, les problèmes du peuple polonais continuent à préoccuper beaucoup les Canadiens. L'alliance polonaise du Canada fête son soixante-quinzième anniversaire dans les édifices du Parlement et M^{me} Marion Dewar, maire de la ville d'Ottawa, a décrété que le jeudi 20 mai 1982 serait la journée des Polonais. Aussi, je propose, appuyé par le député de Parkdale-High Park (M. Flis):

Que la Chambre appuie le maire Dewar en ce jour du 19 mai 1982 et exhorte tous les citoyens d'Ottawa à continuer de s'intéresser au peuple polonais et de l'appuyer.

Des voix: Bravo!

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Mme le Président: Le député d'Oshawa (M. Broadbent) propose, appuyé par le député de Parkdale-High Park (M. Flis):

Que la Chambre appuie le maire Dewar en ce jour du 19 mai 1982 et exhorte tous les citoyens d'Ottawa à continuer de s'intéresser au peuple polonais et de l'appuyer.

La Chambre adopte-t-elle cette motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)